

ACTION URGENTE

DOUZE MILITANTS LIBÉRÉS, QUATRE TOUJOURS DÉTENUS

Douze des militants politiques arrêtés au moment de l'élection présidentielle togolaise ont été libérés sous caution : ils n'ont pas subi de mauvais traitements pendant le mois qu'ils ont passé en détention. Au moins quatre autres militants sont toujours incarcérés à la prison de Kara, dans le nord du Togo.

Les quatre hommes encore détenus, **Fulbert Attisso, Guillaume Coco, Yaovi Abobi et Éric Solewassi**, sont membres du Mouvement citoyen pour l'alternance (MCA). Ils ont été inculpés d'« atteinte à la sûreté de l'État » et sont incarcérés à la prison de Kara, à 420 kilomètres au nord de la capitale, Lomé. Par conséquent, il est beaucoup plus difficile pour leurs proches et leurs avocats de leur rendre visite. Cette prison est réputée pour les rudes conditions qui y règnent.

Les 12 autres militants politiques, y compris **Augustin Glokpon et Jacob Benissan**, ont été libérés sous caution le 31 mars. Ils appartiennent à l'un des principaux partis d'opposition, l'Union des forces de changement (UFC). **Gérard Adja et Emmanuel Atayi**, deux membres de l'Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (OBUTS) – un autre parti d'opposition – avaient été arrêtés après l'élection, alors qu'ils distribuaient des dépliants. Ils ont également été libérés, respectivement le 30 mars et le 1^{er} avril, aux côtés de huit autres personnes.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS (en français, en anglais ou dans votre propre langue) :

- priez instamment les autorités de veiller à ce que Fulbert Attisso, Guillaume Coco, Yaovi Abobi et Éric Solewassi soient protégés de la torture et de toute autre forme de mauvais traitements, et à ce qu'ils puissent régulièrement entrer en contact avec leurs proches, consulter leurs avocats et bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;
- appelez-les à diligenter une enquête impartiale sur cette affaire et à juger ces hommes rapidement et équitablement ou à les libérer.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 18 MAI 2010 À :

Ministre de la Sécurité et de la
Protection civile

Colonel Atcha TITIKPINA
Ministre de la Sécurité et de la
Protection civile
Ministère de la Sécurité et de la
Protection civile

BP 12175, Lomé, Togo

Fax : +228 222 61 50

+228 222 21 84

Formule d'appel : *Dear Minister, /
Monsieur le Ministre,*

Ministre de la Justice
Kokou Biossey TOZOUN
Ministre de la Justice
Ministère de la Justice
BP 121, Lomé, Togo

Fax : +228 222 29 06

+228 221 54 91

Formule d'appel : *Dear Minister, /
Monsieur le Ministre,*

Copies :

Ambassadeur du Togo en France :

Tchao SOTOU BERE
Ambassadeur du Togo en France
8, rue Alfred Roll
75017 Paris, France

Fax : +331 43 80 06 05

Formule d'appel : *Dear Ambassador, /
Monsieur,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Togo dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 59/10. Pour plus d'informations :

www.amnesty.org/fr/library/info/AFR57/001/2010/fr.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DOUZE MILITANTS LIBÉRÉS, QUATRE TOUJOURS DÉTENUS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le président sortant, Faure Gnassingbé, a remporté l'élection présidentielle togolaise qui s'est tenue le 4 mars 2010. En 2003, il avait été nommé au gouvernement par son père, le général Gnassingbé Eyadéma, qui a dirigé le pays pendant plus de 40 ans, jusqu'à sa mort en 2005.

L'élection du 4 mars s'est déroulée, semble-t-il, dans une atmosphère de fraude généralisée, condamnée par les dirigeants des partis d'opposition lors de manifestations qui ont été interdites ou dispersées au moyen de gaz lacrymogène.

Action complémentaire sur l'AU 59/10, AFR 57/002/2010, 6 avril 2010

